

Mais il suffit. Hâtons-nous d'entrer dans le vif de notre sujet et d'exposer le mode d'être et la genèse de nos trois conceptions gouvernementales.

## I

## L'ABSOLUTISME

On peut définir l'absolutisme la déification de l'État.

L'absolutisme favorise certainement l'expansion temporaire d'une nation belliqueuse, mais il finit fatalement par un cataclysme. Il avilit les sujets et perd les princes que l'exercice de la toute-puissance enivre et affole.

L'histoire de l'absolutisme à travers les siècles est bien connue. Le despotisme, comme chacun sait, est païen d'origine.

Chez tous les païens, en effet, non seulement dans les monarchies orientales si corrompues mais encore dans la république romaine, la masse du peuple était opprimée par les classes dirigeantes et réduite à l'état d'esclave.

L'esclave perdait sa personnalité civile et tous ses droits humains. Il était la propriété d'un maître au même titre qu'un animal. Son maître pouvait le tuer, le battre, le vendre, le séparer de sa compagne, nous n'osons dire sa femme, et de ses enfants.

Afin de légitimer ce monstrueux état de choses, on créa des lois et l'on inventa des principes *ad hoc*. La volonté du maître fut donnée comme source du droit : *Quodcumque voluerit rex lex esto*. On poussa plus loin, non sans logique, et l'on exempta le prince des obligations que sa loi créait : *Auctor legis est supra legem*, comme s'il était Dieu même.

Et de fait, par voie de conséquence et pour établir la tyrannie sur une base inébranlable, on finit par diviniser le tyran. L'histoire nous apprend que les chrétiens furent condamnés à mort pour avoir refusé de brûler l'encens sur les autels des divins empereurs.

Telle est la genèse de l'absolutisme.

L'avènement de Jésus-Christ et le triomphe du christianisme refoulèrent pour un temps le droit païen dans les profondeurs de l'Asie. Mais cette doctrine était trop commode pour que les mauvais rois se résignassent à sa disparition. Elle rentra en Europe